

Conformité au droit de la concurrence : mise en place d'un programme adapté

Mettre en place un programme de conformité adapté aux risques encourus

Code
12838

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 267 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Compliance officers – Responsables éthique et conformité – Directeurs juridiques – Responsables juridiques – Juristes – DAF – Dirigeants – Avocats

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances générales en droit de la concurrence ou avoir préalablement suivi la formation :

[Droit de la concurrence : les fondamentaux \(12361\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF

Objectifs pédagogiques

- Analyser les principales règles du droit de la concurrence à l'aune de la compliance
- Élaborer un programme de conformité adapté à la situation de l'entreprise
- Mettre en place les actions de suivi et les mesures rectificatives nécessaires

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Analyser les règles principales du droit de la concurrence à l'aune de la compliance

Rappeler les règles du droit de la concurrence applicables à l'entreprise

- Les pratiques anticoncurrentielles prohibées
- Les pratiques restrictives de concurrence prohibées
- La sanction des pratiques anticoncurrentielles et restrictives de concurrence
- Exercice pratique : analyser les décisions de l'Autorité de la concurrence sélectionnées

Expliquer l'articulation du droit de la concurrence et de la compliance

- L'immixtion de la compliance dans le droit de la concurrence
- L'évolution de la position de l'Autorité de la concurrence
- Les nouveaux documents-cadres de l'Autorité
- Brainstorming : pourquoi mettre en place un programme de conformité ?

Élaborer un programme de conformité adapté à la situation de l'entreprise

Réaliser un audit de concurrence et une cartographie des

Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

risques

- Les audits de concurrence
- L'identification et la cartographie des risques
- Check-lists : recommandations en matière de régularité des audits ; éléments essentiels de la cartographie

Mettre en place le programme de conformité adéquat

- La formalisation du programme de conformité
 - ▶ Conditions d'efficacité : particularités de l'entreprises, actions d'information et de formation, indicateurs ex ante et ex post
 - ▶ Contenu : support, engagements, responsables, mécanismes de contrôle, dispositif d'alerte
- La diffusion du programme de conformité
- Exercices pratiques : intégrer la boîte à outils de la CCI ; prendre en compte le secret des affaires dans la mise en oeuvre d'un programme

Mettre en place les actions de suivi et les mesures rectificatives nécessaires

Effectuer la détection et le traitement des comportements illicites

- Comportements illicites : contrôles a priori et a posteriori, dispositif d'alerte
- Traitement : remontées, mesures correctrices, intervention de l'ADC
- Exercice pratique : analyser les décisions de l'Autorité de la concurrence sélectionnées

Procéder aux évolutions nécessaires du programme de conformité

- Suivi de l'efficacité des mesures mises en place
- Modification du cadre juridique et réglementaire
- Rectification des données internes de l'entreprise
- Gestion des enquêtes de concurrence
- Brainstorming : quels seront vos premiers réflexes à la mise en place du programme de conformité dans votre structure ?

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en oeuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 5 Oct. 2026
- 17 Déc. 2026

A DISTANCE

- 5 Oct. 2026
- 17 Déc. 2026

